

*Société de Discussion.* — Dans la séance du 5 mars, les 42 membres présents avaient à décider une bonne fois, si *l'Eloquence profane offre à l'orateur un champ plus vaste que l'Eloquence sacrée.* Oui ! soutenaient MM. U. Brulé et W. Gadbois ; Non ! répliquaient MM. T. Théoret et J. Gladu : et la lutte se poursuivait vive, ardente, opiniâtre. Mains mouvements oratoires furent déployés de part et d'autre ; un amendement à la motion principale, proposé par MM. Crépeau et Ricard, n'amenda nullement la discussion. Le doute planait toujours sur la décision de l'assemblée. Enfin, les votes pris et confrontés, il ne fallut rien moins que la voix prépondérante de l'Orateur pour donner la préférence à l'éloquence..... profane !

Dans cette même séance... (*Di meliora püs...*) le Conseil d'Administration, nécessité sans doute par les circonstances actuelles à faire des réformes économiques, se vit, paraît-il, censurer publiquement sur un point essentiellement inhérent au bon fonctionnement de la Société. Le dirai-je ? la petite table, destinée à rehausser l'attitude présidentielle de M. l'Orateur, était là depuis plusieurs séances, appuyant les bras du Président au fauteuil, dénudée, honteuse, privée du tapis vert traditionnel. La censure eut son effet : la chose comme bien l'on peut croire, fut prise en considération, et, dans la seconde séance du mois courant, l'on put réellement et *physiquement* déposer sur le tapis la motion suivante : « *L'expulsion des Maures au temps de Ferdinand-le-Catholique était-t-il nécessaire à l'Espagne ?* L'importance politique et religieuse de la question, quelques réminiscences de nationalité, une âme ardente, un cœur bouillonnant de patriotisme, tout contribua à donner au promoteur de la discussion du jour, M. H. Sanche, un enthousiasme électrisant : il parla.... bien et fort. Aussi le ton espiègle et ironique, les discours longs, forts et savants de ses adversaires ne purent détruire l'effet produit par la parole brûlante de l'orateur de la défense. La question dut donc être décidée dans le sens des nobles cortès et du roi catholique.